



**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHERCHEUR
POSTDOCTORAL**

***ÉCONOMIE POLITIQUE DE L'ACCAPAREMENT ET CONVERSION DES
TERRES FORESTIERES PAR LES ELITES DANS LE BASSIN DU CONGO :
ÉTUDE PARALLELE DES CAS DU CAMEROUN ET DU GABON***

Termes de Références



Contexte

La récurrence et la quasi-permanence des litiges liés à la terre en Afrique y témoignent de la vitalité des questions foncières. L'une des plus controversées d'entre elles concerne l'accaparement des terres forestières. L'actualité de ce phénomène repose notamment sur les impacts négatifs qu'il engendre aux plans socioéconomiques sur les communautés locales et autochtones riveraines, en termes de perte de services écosystémiques issus de la forêt.

Les pays du Bassin du Congo, à l'instar du Cameroun et du Gabon ne sont pas épargnés par le phénomène global de l'accaparement des terres forestières fertiles. Bien au contraire, les observateurs y ont déjà décrit des effets concrets issus de l'arrivée d'un flux importants des investissements directs étrangers (IDE) sur les écosystèmes forestiers et les populations riveraines (Nguiffo & Sonkoue Watio, 2015 ; Mousseau, 2017 ; Batterbury & Ndi, 2017). Toutes ces études mettent en exergue les superficies importantes allouées et le chevauchement entre habitats des grands singes, terres communautaires, plantations agro-industrielles et autres menaces sur la protection de l'environnement et les moyens de subsistance des populations riveraines. Cette photographie apparait partielle car elle capte seulement les flux des investissements directs étrangers vers les pays d'accueil (Cameroun ou Gabon), omettant ainsi les flux domestiques.

Au regard de ce qui précède, il demeure donc des gaps d'informations et d'analyses sur les dynamiques intra-nationales d'accaparements des terres forestières et les conséquences subséquentes en termes de contribution à la déforestation, perte de la biodiversité et surtout du processus de dépossession des droits fonciers (modernes et coutumiers) par les classes élitistes au détriment des groupes vulnérables et autres effets connexes sur certaines composantes sociales telles que les femmes, jeunes ou orphelins (Levien, 2013). Il faut souligner à cet effet que l'actualité récente fait état dans le cas particulier du Cameroun par exemple, des ruées vers les terres forestières par certaines élites (Foute, 2022). Dans ce sens, il y est fait état de plusieurs occupations des espaces allant de 100 ha - 1400 ha de superficies pour une « agriculture dite seconde génération ». De manière similaire, GDA (2021) a décrit le cas d'une conversion récente d'une concession forestière en une palmeraie industrielle au profit d'une élite économique nationale. De nombreux cas d'occupations/conversions des terres forestières par des élites existent à travers les pays du Bassin du Congo. Il convient d'étudier lesdites dynamiques internes d'accaparement et conversion des terres forestières, d'où la pertinence de la présente proposition de recherche.

Le consortium formé de l'organisation non gouvernementale Green Development Advocates (GDA), du Centre de recherche forestière International (CIFOR) et de l'Université de Yaoundé 1 a obtenu un financement du projet RESSAC sur fond de l'Union Européenne et se propose de la mener sur le thème « **économie politique de l'accaparement et conversion des terres forestières par les élites dans le bassin du Congo : étude parallèle des cas du Cameroun et du Gabon** ». C'est à cette fin que le présent appel à candidature est lancé pour recruter un Chercheur Postdoctoral suivant les spécifications qui vont être précisées.



1. Objectifs de la Recherche

La recherche à mener dans le cadre de ce projet vise à analyser le processus d'accaparement des terres forestières par les élites nationales au Cameroun et au Gabon, afin de mieux analyser les divers impacts au triple plan juridique, socio-économique et environnemental (écologique).

De manière spécifique il s'agira de :

- Quantifier et caractériser les dynamiques d'accaparement des terres forestières par les élites politico-administratives et économiques dans chaque pays ;
- Vérifier la conformité des dynamiques d'accaparement des terres forestières à la législation (foncière, forestière et environnementale) et aux droits coutumiers des terroirs visités ;
- Évaluer les conséquences socio-économiques (national et communautés locales riveraines) ;
- Évaluer les impacts environnementaux localisés (couvert forestier, perte des autres espèces en biodiversité locale et destruction des habitats naturels).

2. Qualification des impétrants

Les candidats désireux de soumettre leurs dossiers pour le présent appel à candidature devront réunir les qualités suivantes :

2.1. Qualifications académiques

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat en Droit, économie, anthropologie, science politique ou sociologie obtenu au cours des 3 dernières années ;
- Avoir une ou plusieurs publications dans des revues scientifiques à comité de lecture serait un plus ;
- Avoir participé à des ateliers/séminaires de formation méthodologique ou d'écriture d'article serait un plus.

2.2. Qualifications opérationnelles

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Avoir de solides connaissances des méthodes de recherches en sciences sociales ;
- Avoir des capacités avérées de conduite autonome d'enquêtes en milieu rural ;
- Avoir de l'expérience dans la conduite des recherches en Afrique Centrale ne serait-ce que dans le cadre de sa thèse ou d'un article ;
- Avoir de bonnes aptitudes dans la communication écrite et orales en français et en anglais.

2.3. Qualifications personnelles

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Être de bonne moralité ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- Être flexible, autonome et organisé dans son travail.



3. Déroulement de la recherche

La recherche est prévue pour 24 mois et va porter sur :

- Revue de littérature sur les acquisitions de terres à grande échelle dans le bassin du Congo ;
- Analyse du cadre juridique, politique et institutionnel relatif à la gouvernance foncière
- Mesurer un ensemble de variables qui aideront à évaluer les impacts socioéconomiques et environnementaux des acquisitions de terres par les élites ;
- Mesurer un ensemble de variables qui aideront à évaluer les impacts environnementaux des acquisitions de terres par les élites.

Ce travail sera décliné en plusieurs étapes notamment :

- Les analyses préliminaires
- Collecte des données
- L'analyse des données collectées
- La rédaction des rapports
- La restitution et présentation des résultats préliminaires aux parties prenantes.

4. Sites de recherche

Cette recherche sera mise en œuvre au Cameroun et au Gabon, deux pays de l'espace COMIFAC où les acquisitions de terres sont particulièrement dynamiques. La recherche sera conduite au Cameroun, dans quatre régions forestières (Sud, Centre, Littoral et Est) et dans trois provinces du Gabon (l'Estuaire, le Woleu-Ntem et Ogooué-Ivindo).

5. Livrables de la recherche

A la fin du projet le candidat retenu devra présenter les résultats des recherches sous forme de :

- Rapport global de l'étude publié dans la série CIFOR Occasional Paper ;
- 3 articles scientifiques ;
- 4 Rapports thématiques distincts par les 4 assistants stagiaires Masters (2 par pays) ;
- 1 Policy brief.

6. Processus de sélection des candidatures

6.1. Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées doivent déposer leurs candidatures physiques et/ou électroniques au plus tard le 19 janvier 2024 à 15h 30 au bureau de **GDA à Yaoundé derrière le camp sic Tsinga, 4^e étage de l'immeuble Harmattan**, ou envoyer un courriel à l'adresse : greendevadvocates@gmail.com, avec copie au Dr. Raphaël TSANGA à l'adresse, R.Tsanga@cifor-icraf.org et au Dr. Samuel ASSEMBE-MVONDO, email : s.assemble@cgiar.org. Les candidatures devront contenir une lettre de motivation avec pour objet « **Candidature RESSAC POSDOCTORAL FELLOW** », un CV avec 3 personnes de référence du monde académique et de la recherche, une copie du diplôme requis, une copie d'un article publié dans une revue scientifique, tout autre document attestant de la qualification académique du candidat et d'une affiliation comme Assistant/Chargé de cours dans une université de l'espace COMIFAC.



6.2. Critères de sélection

Seules les candidatures complètes et reçues dans les délais prescrits dans le présent appel à candidature seront reçues. La sélection des candidats se fera sur la base des critères de suivants :

- La qualité académique du dossier (diplôme, publications dans des revues à comité de lecture, formations) ;
- La maîtrise de la méthodologie des sciences sociales et capacité à conduire des recherches en milieu rural ;
- L'équilibre du genre (avec une préférence pour les candidatures féminines à compétences égales), de la maîtrise des deux langues (français & anglais) et des profils académiques ;
- Le flux de mobilité des candidats (une priorité sera accordée aux candidats ressortissants des deux pays impliqués dans la recherche) ;
- La maîtrise des outils de collecte de données (Kobo collect etc.) serait un plus.

6.3. Sélection des Candidats

Toutes les candidatures reçues physiquement ou électroniquement par GDA seront rassemblées et scellées. Un comité de sélection composé d'experts issus du consortium de recherche sera constitué pour examiner les candidatures et établir une liste restreinte de candidats. Les candidats shortlistés seront invités à passer un entretien qui va aboutir le cas échéant à la sélection du Chercheur post-doctoral.

Le chercheur retenu devra collaborer étroitement avec les partenaires du consortium pour mener cette étude.